



Cfdt:

Secteur
Sécurité sociale

3,5%... ET APRÈS ?

Après l'augmentation de la valeur du point au 1er octobre 2022, place aux négociations salaires 2023 qui se tiendront le 13 décembre à l'UCANSS. Alors, aujourd'hui où en est-on ?

- ➔ **Pas de communication de la part des Pouvoirs Publics autour de la future RMPP*.**
- ➔ **AUCUNE visibilité sur une augmentation collective en 2023 !**

*Rémunération Moyenne par Personnel en Place

Et pourtant le Gouvernement le dit lui-même : il "*connaît l'investissement du personnel de la Sécurité sociale et souhaite préserver son pouvoir d'achat dans ce contexte d'inflation inédit*".

**DES PAROLES NON SUIVIES
DES ACTES ATTENDUS PAR
L'ENSEMBLE DES SALARIÉS
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE !**

La **CFDT** déplore ce manque de considération ! Ce décrochage par rapport à l'inflation est intolérable et **doit cesser**.

**MOBILISONS-NOUS POUR UNE
AUGMENTATION DE LA VALEUR
DU POINT A MINIMA À LA
HAUTEUR DE L'INFLATION !**

**TOUS
EN GRÈVE
LE MARDI
13
DÉCEMBRE**

Retrouvez nous
sur :

